L'ABEILLE.
PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 86, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas la faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes au moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60. Les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

Les ANNONCES de mariage, et de decès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c. devront payer aux taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves, agens &c. &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POELES!—POELES!—S. Locke & Co., No. 8 Front Levée, viennent de recevoir par le navire John Hall, un nouveau supplément de poëles. Leur assortiment se compose actuellement de poëles à charbon de Spoor, patentés, de toutes grandeurs; poëles de Rechauteurs, à charbon, de Philadelphie; poëles à fourneaux, idem à James, à deux et trois bouilloires pour de campagne; poëles à navires et à steamboats; aussi, des tuyaux de poëles, que l'on pourra [illegible] ande. 24 dec—a

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux qui, par les circonstances désastreuses de la guerre, se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin; il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicamens qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur.
28 jan rue Ste Anne, no. 54.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES.—Pour BOISSON, établissement de Vr. RUELLI pharmacien chimiste, encoignure Dauphine et Bienville, à la Nouvelle Orléans, où on trouvera constamment préparé, l'eau simple acidule gazeuse pour table, l'eau magnésiene saturée, les eaux de Seltz, celles de Vichy, de Spa, de Wels, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Bareges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule ou avis des médecins, ainsi que toutes les substances utiles à composer à domicile, les bains, les vapeurs et les douches d'eaux minérales. 27 oct—a

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lagaud. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel. der—Tf

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Mississipi, en référant à la circulaire ci-après, donnent avis qu'ils sont prêts à recevoir du coton pour le compte de ladite banque, et accorderont les pièces nécessaires pour mettre les habitants à même d'obtenir l'avance qui y est stipulée.
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 36, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.
Jackson, 16 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant d'opinion que la récolte de coton dans cet état sera moindre qu'à l'ordinaire et que les habitans voudront suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que ce déficit soit connu, proposent de faire une avance de soixante piastres sur chaque balle de bon coton vendable pesant 400 livres, et délivrés aux agents de cette banque, qui seront nommés dans les lieux d'embarquements ci-après, au Natchez, à Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Manchester, Tehula, Saturtia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Mississipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents, avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi qu'un billet payable à 12 mois de date, portant deux bonnes sûretés ou plus, pour être soumis à la direction afin d'obtenir la dite avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, ou à tel autre marché désigné par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change, tant de l'étranger que du pays devront être débités à son compte et le change du marché au cours de la place au moment que le montant des ventes aura été reçu.

Je suis respectueusement &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
20 dec—Tf caissier.

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les diverses plantations seront coloriées. Les planteurs de la Louisiane sont invités à fournir à l'auteur de la carte du Sud, les limites de leurs plantations, afin qu'il puisse les marquer sur la carte élégante de l'Etat de la Louisiane, qui est maintenant entre les mains du graveur et qui sera prête à être distribuée aux souscripteurs vers le 1er janvier prochain. Le nom des propriétaires ou quelques autres noms de fantaisie par lequel une plantation est connue, seront imprimés sur celles qui seront assez grandes pour le mettre, et ceux qui ne pourra le faire seront marqués d'un chiffre de renvoi, et l'on trouvera ces noms dans la marge de la carte à ces chiffres correspondants. Cette carte aura 4 pieds sur 5 1/2 et sera finie avec un grand soin. Les plantations seront diversement coloriées; ce qui leur donnera une apparence pittoresque.
9 av JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité, rue Canal.

AVIS.—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre pour associé le sieur J. Charry fils, pour continuer le commerce des liquides, et que la raison de cette maison sera à compter du 10 courant
R. A. LEFEBVRE & Co.
11 avril rue Toulouse, No. 10.

GRILLES DE CUISINE PATENTEES DE PIERCE—Le soussigné vient de recevoir au No. 57, rue du Canal quelques grilles comme ci-dessus. Pour l'économie, la facilité et la commodité, ces grilles surpassent toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour. Elles sont garanties donner satisfaction et dans le cas contraire elles seront déplacées sans aucun frais aux acquéreurs.
GEORGE PIERCE, Agent.
57, rue du Canal.

Le soussigné prend la permission de référer aux Messieurs suivants qui en ont fait usage pendant l'année dernière:

MM. Charles Harrod,	Col. Wm. Christie,
Sam. J. Peters,	Benj. Story,
William Brand,	Henry Lockett, Esq.
J W Breedlove,	W. A. Gasquet,
J. H. Leverich,	A. S. Buckner.

13 a

GRANITE—Le soussigné est maintenant prêt à recevoir des ordres pour du granite qui seront promptement remplis, pour toutes sortes d'ouvrage d'architecture, tels que: devants de magasins, bases et frontispices de maisons, degrés d'escalier, seuils de fenêtres et linteaux de porte, tombes &a. des meilleurs matériaux et d'un travail soigné, qu'il fera poser au plus court avis et au plus bas prix.
NEWTON RICHARDS
117, rue de la Douane entre Bourgogne et Dauphine.
N. B. L'on peut mettre du granite au rez de chaussée des maisons qui sont en briques avec sûreté et sans beaucoup d'inconvéniens aux occupants.
12 avril—3—1ps.

AUX IMPORTEURS DE MONTRES A LEVIER ET DE MOUVEMENTS.
F. SAMUEL & Co. marchand en gros et manufacteurs de montres à levier, Clarence buildings, north John Street, Liverpool, informent les importeurs des articles ci-dessus que leur engagement d'en fournir seulement à Messrs O. Scott, Hever & co. de New-York, ayant cessé, ils sont maintenant prêts à recevoir des ordres pour ouvrages de première qualité aux meilleures conditions possibles.
On envoie des échantillons lorsque l'on donne de bonnes références.
Liverpool, Angleterre, 1 mars 1839.
9 avril—2 jw. 1m.

MIXTURE tonique de Rowland pour les fièvres tremblantes. Ceux qui sont affligés de cette maladie sont avertis que le remède ci-dessus est un des meilleurs de ceux qui sont maintenant en usage; il guérit radicalement et rend au corps la force primitive. Pendant l'année dernière plus 10,000 cas ont été guéris par ce tonique. A vendre par les agens.
JARVIS & ANDREWS,
20 a Enc. Commune et Tchoupitoulas.

DENTISTE—Changement de domicile—Le Dr Duperron Dentiste vient de transporter son domicile, rue Bourbon no. 260, entre Dumaine et St Philippe, où on pourra le consulter de 8 à 4 heures.
16 a

MARRONNAGES.
$20 DE RECOMPENSE.
POUR l'arrestation du nègre JOSEPH ou JERSEY, appartenant à Mr Drauzin Gandet, de la paroisse St. Jacques, dont il est parti marron le 28 Janvier; il est âgé de 27 à 28 ans, taille de 5 pieds 4 ou 5 pouces, teint rougeâtre, il a le bout de l'oreille gauche coupé; il parle l'anglais et le français. Il était vêtu lors de son départ d'un pantalon de cotonnade, d'une chemise de toile grise et un chapeau de paille. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le mettra dans une des geôles de cet Etat, en donnant avis aux soussignés.
GOURDAIN & BENIT,
30 av—1m 13, rue Conti.

$50 DE RECOMPENSE seront données à quiconque ramènera à la Presse à coton d'en bas ou ecrouera dans une des geôles de la Nlle Orléans, le nègre WILLIS, parti marron le 28 courant. Il a six pieds, est très noir, et bien proportionné; il est dans l'habitude de baisser les yeux et de lever le bras droit quand on lui parle; il a une légère cicatrice sur la joue et la lèvre gauche. Quand il s'est absenté il avait une casquette de soldat, en cuir et des pantalons de cotonnade.

On suppose qu'il se cache dans les faubourgs supérieurs à l'entour des presses à coton et des fonderies et qu'il essayera de quitter la ville soit en traversant le lac, soit en s'embarquant à bord de quelque bateau à vapeur ou navire.

Tout capitaine de quelque embarcation que ce soit est prévenu de ne point lui donner asile, s'il ne veut être poursuivi avec toute la rigueur de la loi.
D. F. GUEX,
29a Secrét. de la Presse à coton d'en bas.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE
Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, agée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux comme cuisinier, l'on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'emmener à leur bord, sous les risques des pénalités de la loi.
9 a R. U. WILKINSSON, 81, Canal.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, d'une petite taille est très noir, portant généralement un chapeau de toile ciré à bas fond et un gilet de drap bleu, ayant aussi des boucles d'oreilles. George est très intelligent lorsqu'on lui parle, mais a un phlegmatique [illegible] on le prendrait pour un idiot. Il a conduit un dray pendant les trois dernières années dans cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui l'arrêtera, en s'adressant à
WILLIAM BARNES,
Encoignure Gravier et Carondelet.

ECOLES.
MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS.—M. VANNOR, Géomètre-Arpenteur, ancien délinéateur du canal de Bourgogne, auteur de la Méthode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 6 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur appliquera la même Méthode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'Ecriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.
Leçons en ville. 1 m.

SOLUTION SPECIFIQUE.
CEUX qui ont des maladies secrètes telles que les gonorrhoeres, glandes, strictures, irritation des parties, de la vessie, de l'uritte et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité ou infirmité peuvent être guéris par cette médecine renommée des maladies ci-dessus en beaucoup moins de temps que par les autres médecines. Elle ranime et donne de la vigueur à la constitution et rétablit parfaitement la santé à ceux qui ont été injuriés par des mauvais traitemens. Le fait est bien reconnu que cette médecine est incomparable et elle a guéri plusieurs milliers d'individus qui avaient inutilement essayé tous les autres remèdes; elle prend la place de ces remèdes injurieux tels que copahu, térébenthine, cubèbes, mercure, &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des médecins distingués de toutes les parties du monde, ainsi que des Antilles et de l'Amerique; une récompense de £500 a été offerte à ceux qui pourront montrer un remède aussi efficace que celui de la "solution spécifique de Yoland." Il n'est pas nécessaire, après ce qui précède, de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

"J'ai prescrit la résolution spécifique de Yoland à plusieurs de mes patients qui languissaient sous des maladies de lutère, et à mon étonnement ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps que j'ai jamais vu, et leur santé est bien rétablie.
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthélemi

Le Dr. Clarke a prescrit la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de malades attaqués de maladies urétrales, et ils ont été guéris dans beaucoup moins de temps qu'il n'avait coutume de les guérir avec des préparations de copahu; et il est d'opinion que ce remède est sans pareil et qu'il en sera usage pour ces maladies.
Londres 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urètle et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96, rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO, TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.
A VENDRE par jeux de 100 petits et 50 grands cartons, et par demi jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 28 mars—tm

BUCKNER & FOUTE,
Avocats, Centon (Mississipi.)
Références à Messrs.
ALEX GRANT,
HENDERSON & GAINES,
SMITH & ROORHEES,
ARMSTEAD & SPRING,
GEO. BERGEROT. } Nouvelle-Orléans.
28 av—6m

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prévost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand envoi de drogues fraiches et véritables, qu'il vendra à des termes libéraux. Il sera à même de satisfaire pleinement les pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages tels qu'ils n'en ont point eus en cette ville. Son intention est de se tenir strictement à ce genre d'affaires. Son approvisionnement sera complété sous peu, et dans quelques semaines il répondra aux demandes en général. Tous les ordres de la campagne et ceux envoyés aux négociants seront promptement exécutés. No. 39, rue du Camp, Nouvelle Orléans. 24 nov—Tf

HUNT & HOWARD,
MARCHANTS DE COMESTIBLES,
En Gros.
No. 83, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux-à-vapeur. 3 jan.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le docteur J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, externe des hopitaux vénériens, élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreux succès, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes: celles même qui ont essayé inutilement les traitemens les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et radicale.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de midi à 3 heures, rue Bourbon No. 265 entre Dumaine et St. Philippe. 20m 1a

ENTREPOT DE SELLERIES
DE PHILADELPHIE,
No. 4, rue de la Vieille Levée.
JAMES MAGEE & Co. ont en mains, et reçoivent régulièrement de Philadelphie, additionellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriquées expressément pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

Selles espagnoles de formes variées,
Selles pour homme et femme, unies et piquées,
Brides, brides à monture et à martingale,
Porte-manteaux, dentapis et convenables pour le transport des médicamens,
Selles de demoiselles et d'enfans.
Harnais de voitures de toutes sortes,
Coliers, harnais et brides de toutes sortes,
Fouets de cabriolets et autres,
Malles cerclées en fer, de divers genres,
Harnais et brides en cuir,
Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey. Tous ces articles peuvent être obtenus sur demande.
1er déc—6m

BRUSLE & LESSEPS.—Imprimeurs, Libraires, Relieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de Bureaux, encoignure des rues de Chartres et Conti.

Au moment de la reprise des affaires, viennent se rappeler au souvenir de leurs pratiques, et les informent qu'ils sont prêts à exécuter tous ordres d'impressions, tels que,

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite, affiches, catalogues, blancs pour notaires &c. &c. ainsi que la reliure et rayure de tous les livres de banque, de bureaux, et de commerce.

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des canifs de Rogers.
Plumes de Perry, double pointe extra-fine pointe de Gillott [métalline & damascus].
De Ash—Congrès et aigle.
Encre de Perry et autres.
Encre perfectionnée bleue et violette, de Guyot.
Encre rouge et carmin de Guyot.
Plumes de cygne, d'oie et de corbeaux.
Cire et pains à cacheter de Londres, cire dorée en boîtes de ferblanc de 1, 4, et 8 de livre.
Papiers de toutes dimensions.
Papier pour plans et à dessiner.
Cartes blanches satinées d'ivoire et émaillées, cartes coloriées et émaillées.
Cartes à jouer.
Ils viennent aussi—des blancs de Douane, tarif des Droits &c. &c.
Ils saisissent cette occasion, pour prévenir Messieurs les [illegible] qu'ils ont en main quelques livres de lois et de médecine et qu'ils viennent d'en recevoir constamment. 29 oct

VINS, EAU DE VIE, importation directe—H. & W. ANDERSON appellent l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que l'on peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassées par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie:

650 pipes, tonneaux et qr. bar. vin de Ténériffe,
700 do. do. de Madère de Sicile, [Ingham]
300 do do Vin de Madère
250 do do Vin de Canarie,
220 do do Vin de Sherry,
560 do do Vin de Port,
65 pipes genièvre de Hollande
60 eau de vie de champagne de 1820,
90 demi pipes eau de vie de Cognac [J J Dupuy]
250 tierçons [6 doz. chaque] brown stout et porter de Londres,
100 bar [6 doz. chaque] bière de Burton écossaise
7 tonneaux whiskey irlandais et écossais
40 barils vieux whiskey de Monongahela
50 ca. eau de vie de pêche,
250 caisses vin de Hock de différentes qualités.
400 claret de table et muscat,
200 champagne de Laureux [Sillery mousseux]
100 Chambertin et Bourgogne de Lunsseure
200 Médoc et Claret de Detournal,
1500 doz. vieux vin de Madère et Sherry

Leur magasin est aux nos. 82 et 84, rue Tchoupitoulas. 10a

A VENDRE par Benjamin Lacoste, rue Royale No. 103, entre les rues St. Louis et Conti.—En débarquement du navire Zotoff du Hâvre, un assortiment complet de marchandises telles que, schals à filet unis et brodés; mantilles à filet; gants longs et courts à filet; mitaines longues et courtes; schals crêpon et hernani 4/4, 5/4 et 6/4 schals et voiles imitation blonde, voiles de crêpe et en gaze, crêpe en pièce de toutes les largeurs; gros de Naples, satins et lustrines, mouchoirs de batiste brodés et couleurs brodés unis, voils en mousseline et en batiste, rubans satins et taffetas depuis No. 1 1/2 à 22, ruban de velour noir et couleur, soie à coudre par livre et bobine, coutil bleu imitation cotonnade; cotonnade, légère et forte, merinos et serge pour tailleur, ombrelles satins, gros de Naples, foulards en soie, jaconas et gingams unis et à raie, bretelles en gomme, chaussettes en fil et en coton, bas de soie, fil d'Ecosse, filoselle et en coton pour femmes et enfants, chemises en lin, soie, en coton, et en jaconas; habillement d'été pour enfants, batiste en fil pour lévite, sardines à l'huile, et toujours en magasin un assortiment complet de vins rouges et blancs. Le tout à vendre à des prix très-modérés. 27 mars

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.
LE soussigné offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres ou plus de terre y attaché.

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du bon goût de ses améliorations, de la collection choisie de ses arbres d'ornement et à fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de la traversée par le Ferry, sont des faits trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description.

Les personnes qui désirent avoir une demeure des plus élégantes dans l'Ouest sont invités à venir examiner les lieux.

Conditions. Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable.
T. L. LUDLOW,
Elmwood, Campbell County Ky.

N. B. Il se trouve aussi une autre bâtisse de goût en briques à deux étages et 4 chambres qui sera vendu avec ou séparément. 9 av—2p

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer; au magasin de ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille Levée et Ursulines.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

REÇU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS et ROSIER PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés, à haute tige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.

Aussi; dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Delêtra. Ouvrage indispensable à tous les négociants et pacotilleurs français, comme le seul complet et exprimant d'une manière précise, le voeu de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $2, broché. 8av

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de M George Hillman dans l'établissement ci-dessus, continuera les affaires sous son nom, dans toutes ses différentes branches, et aura constamment en main biscuit de pilote et de marine, biscuits au vin et soda, craquins au beurre, au sucre et à l'eau en barils, boîtes et barillets.
17 avril—6,2p JAMES WATERS.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par LAURENT MILLAUDON,
30 av 160, rue Bourbon.

PANACEE INDIEN.
POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou Kings evil, Sciatique, cancers, rhumes, Siphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques [illegible], nerveuses, dartres et toutes sortes d'affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, enflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action torpide des altères de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitemens et égarements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'inanition des tumeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus il sera peut être nécessaire d'employer quelques autres médicamens que le cas exigera; mais comme remède purgatif le PANACEE INDIEN peut en guérir les causes et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.
Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux; et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au-dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai que tandis que le physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qui lui sont nécessaires, (changeant journellement selon la mode ou sa folie,) qu'il est environné dans son pays d'une profusion de plantes médecinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables; et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi de pendre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, decompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre encore, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avait failli? Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux? Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitemens? Et peut on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est une exemple de la superiorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés dans la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui languissent avec des maladies chroniques les obstinées. Ce remède est dans beaucoup de ces cas le seul et unique remède par lequel on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être aussi bon qu'un autre, mais comme un qui peut sauver la vie dans des cas où tous les autres remèdes ont failli. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis partout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui ont résistés à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et remet le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée indien pris en doses convenables opère comme alternative et détergent, diaphorétic, diurétic et laxatif, anti-spasmodic et anodyne, et dans des cas comme stomachique et emmenagogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes. A ces principes l'on peut reconnaître son opération.

Cette médecine a été très utile dans des cas ambigüs qui ne sont pas mentionnés ici et elle a été administrée avec succès pour purgation de printemps et d'automne par ceux qui ont des maladies de poitrine et dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles en petites doses. Lorsque l'on est sous diète, le panacée pris en petites doses remplira cet objet dans bien moins de temps et de dépenses et d'une manière plus agréable qu'aucune autre manière de diète.

Les certificats suivans choisis de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour montrer les effets du Panacée indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs en usage.

CAS DE RHUMATISMES.
CHARLESTON, 15 Nov. 1832.
Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus affligé d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.
JOHN FERGUSON, King st.

CHARLESTON, 27 mars 1832.
J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'a empêché de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençais à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.
WM. TUCKER,
13, Market street.

CAS D'ULCERES SCROFULEUSES,
New-York, 10 Septembre 1830.
Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1825, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcérés. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs salivations sans effet, me déclarerent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles du Catholicon de Porter, sans aucun avantage. Desespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après en avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je fais ces faits et je désire qu'il soient publié pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaitre ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie.
Wm. HINHAN.

CHARLESTON, 12 Juillet 1831.
J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflamation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.
MARGARET A. WEST, 121, Market.
A vendre par SICKLES & Co, Droguistes,
3 av—3m 40, rue du Canal

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.
Les propriétaires de cet article ayant dévoué près de sept années et dépenses de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses sortes de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans ses heureux effets, sans exposer aux suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace et composé: il agit aussi comme tonic & diurétic et diaphorétic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action, particulière et de son usage.
Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les sécrétoires et les excrétoires que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes bilieux, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu des grands succès dans les maladies du foie, dispepsie et ceux provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompensant dans son opération, produit une circulation libre dans les altères accompagné d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans crainte, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas d'anciennes maladies, car dans ces cas si l'on administre un remède violent, il ne produit que très rarement aucun effet et tend à injurier la constitution.

SES DROITS.
Les propriétaires ne réclament point son universalité; par exemple, qu'il guérira toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire du médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin surtout qu'il soit expérimenté; cependant ils sont persuadés que cette médecine administrée à temps peut dans bien des cas exempter le trouble et la dépense d'envoyer chercher leur médecin, pouvant produire les effets nécessaires dans le premier degré de la majorité des maladies de ce climat. Dans les cas de maladies longues ou chroniques, tels que ulcères ou maladies de la peau, ce remède peut être pris par toutes personnes sans l'aide d'un docteur.

Les personnes invitées à en faire l'essai,
ne sont point seulement, les chefs de famille qui doivent l'employer pour leur usage, mais ceux qui languissent avec des maladies que le calomel n'a pu guérir, ceux qui ont ruiné leur santé par son usage; et ceux qui croient que le calomel est la meilleure médecine; et ceux encore qui ont essayé tous les remèdes (depuis la fameuse médecine de cure all nostrums, que l'on sort des grands colléges ou sociétés étrangères à l'humble médecine charlatane des docteurs A. B. C. à Z.) sont invités à faire l'essai de cet article américain. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine soit par des certificats ou des articles de journaux, mais il est nécessaire de dire ce que l'on en pense dans les pays où elle est connue depuis plus d'un an. 2 a

LEA PUNKER & Co.,
Marchands de produits à Commission.
A Philadelphie.
Référence à MM. J. W. Zacharie & Co.,
Joseph Landis & Co.,
William & Lindley,
13 mars Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE.—E. CAILLARD, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 22, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la 1ère. Municipalité, et à proximité des Cours Criminelle, de District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultation de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de cour de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—Tf

DES propositions cachetées pour bâtir un arsenal seront reçues jusqu'au 19 mai prochain à midi, au Bureau de l'Adjudant Général, maison de l'Etat, où l'on pourra examiner les plans du lot et de la bâtisse, avec les spécifications nécessaires, tous les jours depuis 9 heures a. m. à midi.

Le contracteur donnera des cautions pour l'accomplissement de son contrat et sera payé quand l'ouvrage sera entièrement fini.
PERSIFOR F. SMITH,
12 a—30 adjudant et inspecteur général.

VENTES A L'ENCAN.
PAR DEJOUX FERNANDEZ.
VENTE SANS RESERVE.
IL sera vendu samedi, quatre mai à la Bourse de la Cité rue St. Louis, à midi.

1o. DEUX TERRAINS au faubourg Trémé, numéros 24 et 25 dans l'ilet compris entre les rues Lapeyrouse, Recheblave, Onzaga et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 147 pieds 9 pouces de profondeur.

2o. HUIT TERRAINS au nouveau faubourg Marigny dans l'ilet No. 69 compris entre les rues St. Bernard, Annette, du Génie, et Célestine, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 8 les numéros 1, 2, et 3 faisant face à la rue Célestine, les Nos. 4 et 5 à la rue St. Bernard et les Nos. 6, 7, et 8 à la rue du Génie.

3o. DEUX TERRAINS au faubourg Washington désignés par les numéros 4 et 6 dans l'ilet compris entre les rues Morales, de la presse, Urquhart et St. Ferdinand; le No. 4 mesurant 24 pieds de face à la rue Morales sur 100 pieds de profondeur et le No. 6, 27 pieds 7 pouces à la rue de la Presse sur 104 pieds de profondeur.

4o. 3 TERRAINS au faubourg Washington désignés par les Nos. 17, 18, 19 dans l'ilet No. 9 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Bons Enfans, entre les rues Piété et Désirée sur 117 pieds de profondeur, le numéro 17, faisant l'encoignure des rues Piété et Bons Enfans.

5o. 16 TERRAINS au faubourg Washington, ilet No. 10; les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, ayant chacun 29 pieds 7 pouces de face à la rue des Bons Enfans, sur 117 pieds de profondeur, les Nos. 9, 10, 11, 12, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Piété, sur 118 pieds de profondeur, et les Nos, 13, 14, 15, et 16 ayant chacun 30 pieds de face à la rue Louisa, sur 118 pieds de profondeur.

Conditions. 6, 12, 18 et 24 mois, billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente chez H. B. Cénas, not. public, aux frais des acquéreurs. 30 av

Succession de feu François Chabran.
PAR P. E. TRICOU.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et Paroisse d'Orléans, en date du 26 mars 1839, il sera vendu mercredi 8 mai prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, l'esclave ci-après décrite, dépendant de ladite succession:

BETSEY, mulâtresse, créole, et âgée d'environ 22 ans, bonne couturière, repasseuse et cuisinière, domestique fidèle et de confiance; garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets en cas de non paiement aux échéances, porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an.

Acte de vente par devant F. de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
4 avril—6f,4, 11, 18, 25 avril, 2 et 8 mai.

No. 24 RUE DE CHARTRES.
LA médecine végétale universelle hygeian de Morison a été introduite dans cette ville et cet Etat depuis plus de 6 ans et vendue au no. 24, rue de Chartres, où l'on en trouvera constamment à vendre en gros ou en détail, par paquets de 1, 2 et 3 piastres chaque, avec la direction pour son usage. Comme il se trouve beaucoup de novateurs qui prétendent vendre la vraie médecine végétable hygeian, nous avertissons le public de se tenir sur sa garde afin qu'il ne soit pas trompé par les annonces pompeuses qui paraissent journellement dans les gazettes et qui prétendent tous vendre la vraie médecine. Ceux qui désirent obtenir cette médecine véritable et non adultérée qu'à donné satisfaction à tous ceux qui en ont fait usage devront s'adresser au no. 24 rue de Chartres. La vraie médecine n'ai jamais vendue dans les magasins de drogues.
26 a—12

WM. JEW JILLEY, manufacturier de cordage de manille, visal, &c, Newport, R. I.—Le soussigné agent de la manufacture ci-dessus, sollicite des commandes pour la confection de cables, grelins de palans, cordages, garcettes, &c., de toute longueur et grosseur. Pour les conditions, s'adresser à
27 av—1m JETHRO B. BAILEY, 14, Bienville

PORTEFEUILLE PERDU.—Le soussigné a perdu Mercredi l'après midi, 24 courant, sur la Nouvelle-Levée, entre la rue Hôpital et le Marché aux légumes; un portefeuille en maroquin noir, contenant divers comptes et mémoires, trente-cinq piastres en billets de la municipalité et un check tiré le même jour par Charles Moore en faveur de A. White ou porteur sur la banque des Citoyens pour $115, le paiement en a été arrêté. La personne qui remettra le portefeuille et son contenu au No. 78, Nouvelle-Levée, ou à M. C. Moore, No. 3, rue de l'Hôpital, pourra garder l'argent.
27 avril A. WHITE.

TERRES DU TEXAS—4,444 acres de terre au Texas sur le banc-est de la rivière Guadacerpe, dans un des plus fertiles districts, à vendre à des conditions avantageuses, par KOHN, DARON & Co.
27 avril 28, rue Bienville.

MANQUANT du navire Rapown de Philadelphie—2 balles marquées L. L. Waldon, 1 caisse marquée J. P. H. Hicman, 1 barrique coutellerie, marquée H. R. Law, et 1 barillet marqué W. W. et W. R. Hunter. Ceux qui ont ces marchandises auront la bonté d'en donner information à
29 av N. F. COMLY & Co, 97, Camp.

AVIS.—L'encanteur soussigné prévient le public qu'à dater du Samedi de Mai, les ventes de chevaux et voitures seront faites sur la Place du Cirque, rue de la Commune, seconde municipalité, et qu'elles commenceront ledit jour, 4 mai, à 4 heures et demie précises.
27 avril P. A. GUILLOTTE.

AVIS.—L'association qui existait sous la raison de Legendre et Berniaud, a été dissoute, par limitation, le 15 du Courant.
HENRY LEGENDRE,
LEWIS BERNIAUD.
H. Legendre, restant seul chargé de la liquidation, prie les personnes qui doivent à la société, de venir payer leurs comptes, et celles à qui il est dû de se présenter pour être payées.
Nlle-Orléans, 19 Avril 1839. 19 a

A VENDRE A L'AMIABLE—Un fond de pension et restaurant, existant depuis plusieurs années et très bien achalandé. S'adresser rue des Ursulines, No. 17. 29 av—3

L. G. SASSINOT, offre en vente—300 barriques vin de Bordeaux, Chateau-Margaux, St. Julien, St-Estèphe et Montferrand.
1500 caisses do. do. de do
130 barils vin blanc, Haut-Sauterne, Sauterne, Haut Barsac et St-Bris;
150 caisses liqueurs assorties de Bordeaux,
60 barils vinaigre de Bordeaux,
100 caisses fruits à l'eau de vie et au sirop,
15 demi pipes eau de vie de Cognac,
12 barils do fine champagne;
15 pipes genièvre de Hollande,
200 paniers huile d'olive,
6 balles Amandes,
15 balles bouchons de 15,000 chaque,
200 paniers anisette superfine, raisins MR en caisses, demi caisses et quart de caisses.
30 caisses chocolat doux de 10 boites. 29 av

CAFE DE LA HAVANE—254 sacs, en débarquement du brick Douglass, à vendre par
A. M. DE MIRANDA,
29 av 113, rue Bourbon.

ON a besoin d'une petite maison située dans les environs de l'hôtel de la Bourse. S'adresser avec le prix du loyer, à la boite 1004, bureau de la Poste. 23 a

SUCCESSION VACANTE DE PIERRE LE SGLISE—Tous ceux qui doivent à Pierre Léglise décédé, sont priés de vouloir bien liquider leurs dettes dans les mains du soussigné, à la Paroisse des Avoyelles, 19 Avril 1839. R. D'ABADIE,
19 a—10 curateur.

PIQUETS—10,000 piquets de 5 pieds de long sur 10 pouces de largeur, à vendre par
29 av 132, Vieux Bassin.

SAVON & CHANDELLES—600 boites savon de J Gould, no. 1, 250 do de G. A. Meachum; 150 do de Jackson & Trowbridge; 50 do chandelles de suif des marques ci-dessus, à vendre par
DAVIS & HOBART,
29 av 18, Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—15 caisses bottes fines en veau; 10 do do chevilles; 20 do souliers de dames; 10 do brodequins de Russett: 5 do do pour hommes et pour femmes, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
29 av 18, Douane.

CORDE D'EMBALLAGE—50 rouleaux corde du nord, à vendre par
29 av DAVIS & HOBART, 18, Douane.

LARD—Jambons, plats côtes et épaules, en magasin et à vendre par S B MULLEN,
29 av 17, Poydras.

MARINADES—Quelques barillets de la meilleure qualité, en magasin et à vendre par
29 av S. B. MULLEN, 17, Poydras.

PORC PRIME—26 barils en magasin et à vendre par S. B. MULLEN,
29 av 17, Poydras.

LARD—80 barriques jambons, plats-côtés, épaules et bajoues, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Levée.

PLOMB en Saumon, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Levée.

CORDE D'EMBALLAGE—18 rouleaux, en débarquement et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Leve.

CAFE DE LA HAVANE—240 sacs en débarquement et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Levée.

BEURRE DE L'OUEST.—45 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Levée.

BOEUF.—180 barils boeuf P. O., en débarquement et à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
29 av 28, Vieille Levée.

MANTAS.—100 balles toile à drap de 4/4, des manufactures d'Appleton, Jackson et Great-Falls, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
29 av 134, rue des Magasins.

CACAO—300 sacs cacao de Caracas, en magasin et à vendre par HAGEDORN & CRAMER
29a 50, rue Bienville.

MARCHANDISES pour le marché mexicain.—Platillas, creas, bretagnes, estopillas, listados, en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
29a 50, rue Bienville.

WHISKEY—100 barils en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
29a 91 rue de la Commune.

TOILE A DRAPS—10 balles de 4/4 en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
29a 91 rue de la Commune.

SAVON ET CHANDELLES—150 boites savon no. 1 et 30 boites chandelles en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
29a 91, rue de la Commune.

CAMBRICS—10 caisses cambrics de couleur, à vendre par W. C. TOMPKINS & co.
29a 91 rue de la Commune.

CIGARES—50,000 cigares imitation de la Havane; 30,000 imitation Principe et 35,000 cigares de la Havane, à vendre à bas prix pour clôre une consignation par W. C. TOMPKINS & co.
29a 91, rue de la Commune.

WAGONS DE JERSEY—En main, 4 supérieurs wagons de Philadelphie, très bon pour les vendeurs de lait. S'adresser à
29a J. D. DENEGRE, 16 Douane.

TRAITES sur Philadelphie, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
29a JAS. D. DENEGRE, 16 Douane.

TOILE d'Emballage écossaise, à vendre par
29 av H. C. CAMMACK & Co,
Passage de la Bourse.

PORTER de Barclay, de Londres, en barriques de 8 et 6 doz chaque, à vendre par
H. C. CAMMACK & Co.
29 av Passage de la Bourse.

FARINE—960 barils farine, en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
29 av G. DORSEY, 44, Nlle Levée.

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivants, savoir:
Messrs. Reider & co; Sickles & co; J B Prévost, P Cusacha, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, H Bonnabel, et au détail chez presque tous les marchands de drogues de la Ville.
9av—6m

TABAC.—80 boucauts tabac en feuille à vendre par CARMAN & McMAHON,
30 av 41 et 42, rue Poydras.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—No. 17,617.—Wm. H. Lee vs. ses créanciers et les créanciers de Savage & Lee.—La cession de la propriété du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Savage & Lee, il est ordonné qu'une assemblée de ses dits créanciers et des créanciers de Savage & Lee ait lieu en l'étude de William Y. Lewis, Esq. not. pub., le lundi 13ème jour de mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétionnaire; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou ses biens est suspendue; John Culbertson est nommé pour représenter les créanciers absens.
Témoin l'honorable A. M. Buchanan, juge de notre dite cour, le 8ème. jour d'avril 1839.
9 av—3 G. W. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—6 avril 1839—No. 11736—B. Tiollier contre ses créanciers—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et cédule dans cette cause, il est ordonné par la Cour que les créanciers du dit insolvable s'assemblent dans l'étude de C. V. Foulon, notaire public, mardi, 9 mai 1839, afin de délibérer sur les affaires du dit insolvable et déduire les raisons pour lesquelles un délai tel que demandé dans la pétition ne lui serait pas accordé; il est de plus ordonné que La. Féraud Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absens dans cette cause; et en attendant toute poursuite contre la personne ou la propriété du dit insolvable est suspendue.
Par ordre de la Cour, bureau du greffier, Nelle-Orléans, 6 avril 1839.
8 av—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Commerciale de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Watts, juge—No. 55—Hannay & Robertson contre leurs créanciers—La cession de propriété ayant été acceptée par la cour pour le bénéfice des créanciers; il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers des pétitionnaires ait lieu en l'étude d'Horatio Davis, notaire public, le lundi 6me jour de mai prochain, à 10 heures a. m., afin de prendre en considération les affaires desdits pétitionnaires; et en attendant, toute procédure contre leurs personnes ou leur propriété est suspendue; et qu'Edward Rawle, Esq. soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la cour.
Bureau du greffier, Nlle Orléans, 2 avril 1839.
4a—3 JOHN. H. HOLLAND, dép. gref.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian juge—No. 11768—H. G. Barkley, maintenant sous arrestation contre ses créanciers—Sur lecture et enrégistrement de la pétition et cédule, il est ordonné par la cour, qu'une assemblée des créanciers du dit insolvable ait lieu le jeudi, 2me jour de mai, dans la cour, afin de déduire les raisons, si aucune il y a, pour lesquelles le dit insolvable, ne serait pas déchargé selon la loi, et en attendant toute procédure contre sa personne ou ses propriétés est suspendue; et que C. M. Carrière, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absens.
Par ordre de la cour, bureau du greffier.
Nouvelle Orléans, 10 avril 1839.
15 a—2pa ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour du Premier District Judiciaire.—John A. Douce contre ses créanciers.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour pour ses créanciers, il est décrété par la cour, qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Louis T. Caire, not. pub., le lundi, 20 mai prochain, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens sont et demeurent suspendues.
Par ordre de l'honorable A. M. Buchanan, juge de la dite cour, ce 15 avril A. D. 1839.
17 avril—3 JNO. L. LEWIS, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans—Présent, l'honorable Charles Maurian, juge—19 avril 1839—No. 11,758—A. Maurian & Co. et al. contre Hite. Paloc pour une cession forcée—Qu'un ordre de séquestration soit issu contre la propriété d'Hippolite Paloc qui se trouvera dans les limites de cette paroisse; qu'une assemblée de ses créanciers ait lieu dans l'étude de F. Grima; Esq, not. pub, le mercredi 22me jour de mai 1839, afin de nommer des syndics pour prendre possession de la propriété à être séquestrée et pour régler les affaires du dit insolvable en général pour le bénéfice de ses créanciers; que L. H. Féraud, Esq. avocat, soit nommé pour représenter le dit H. Paloc absent; et en attendant toute poursuite contre sa personne ou sa propriété sont suspendues.
Par ordre de la Cour—Bureau du greffier, Nelle-Orléans, 19 avril 1839.
19 avril—3 ARMAND PITOT, gref.

ETAT DE LA LOUISIANE. Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans. Présent l'hon. Charles Maurian, juge.—[No 11033] L. A. Cleopard contre ses créanciers. Sur lecture et enrégistrement du tableau de distribution filé par les syndics dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers et toutes personnes intéressées aient à déduire sous dix jours, à dater de la publication du présent ordre les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait point homologué et les syndics autorisés à payer en conformité d'icelui. Par ordre de la cour,—Bureau du Greffier, Nlle. Orléans, 22 avril 1839.
23a—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle. Orléans. Présent l'honorable Charles Maurian, juge—27 avril 1839 [No. 10763]—Boalmet & Powers vs. leurs créanciers. Sur lecture et enrégistrement du tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné que les personnes et créanciers intéressés aient à déduire sous dix jours à dater de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait point accepté.
Par ordre de la cour.—Bureau du Greffier.—Nlle.-Orléans, 29 avril 1839.
30a—3 ARMAND PITOT, Greffier.

VENTE DE TERRAINS
dans et près de la Baie St. Louis.
LE soussigné gardien des enfans mineurs de Mary Jane Bradford, decédée, qui était la seul enfant et héritière en loi de John Hopkins, decédé, vendra le lundi, 20ème. jour de mai prochain, dans le comté d'Hancock, Mississipi, en vertu d'un ordre de la cour des preuves du comté de Jefferson, Miss. au plus haut et dernier enchérisseur, à un crédit de un et deux ans, toute, étendue de terre et morceaux de terrains ci-après désignés, dans le comté d'Hancock savoir: Une étendue de terre contenant 433 acres 80-100 borné comme suit: commençant au coint sud-est d'un terrain occupé ci-devant par les héritiers Elery, décédé, faisant face à la rive ouest de la Baie St. Louis, et delà allant au nord 70, à l'ouest 116 chaines, 36 chainons jusqu'à un pieux; delà allant au nord 202 chaines, 91 chainons jusqu'à un pieux; delà allant nord 29 1-2 ouest 20 chaines jusqu'à un pieux; delà allant ouest 4 962 chaines jusqu'à un pieux, delà allant nord 390 chaines jusqu'à un pieux; delà allant ouest 8,095 chaines jusqu'à la ligne de section entre 23 et 24, T 8, R 14, delà allant sud 3,979 chaines jusqu'à un pieux, delà allant à l'ouest 5,510 chaines jusqu'à un pieux; delà allant au nord 727 chaines jusqu'à un pieux, delà allant sud 70 degrés est, 11,636 chaines jusqu'à la rive ouest de la Baie St. Louis, delà allant nord 20 degrés est, 201 chaines jusqu'au commencement. La dite étendue de terre renferme une partie de la ville de Shieldsborough.

Aussi—La moitié indivise appartenante auxdits mineurs, d'une étendue de terre située nord est et joignant celle ci-dessus, contenant 490 acres, bornée au nord par la baie St. Louis et à l'est par les terrains ci-devant appartenant aux Messrs White, Millets, Demetier, Canna.

Aussi—La moitié indivise appartenante auxdits héritiers de l'étendue de terre ci-après, désignée, contenant 640 acres, bornée comme suit: commençant au poteau de demi-section ou ligne parallèle entre les sections dix-neuf et trente dans le T 8 R 14 W. de là ouest 992 chaines, de là nord 40 chaines; de là est 8,952 chaines; de là sud 6,250 chaines jusqu'à la rivière Lestin et de là montant la rivière jusqu'au commencement.

Les acquéreurs devront donner caution pour le paiement de leurs achats suivant la loi.

Je vendrai aussi en même temps et au même lieu, comme procureur de John F. Miller, [étant autorisé par un acte dument exécuté et reconnu], de la même manière et aux mêmes conditions, la moitié indivise des deux dernières étendues de terre mentionnées ci-haut, appartenant audit Miller.

Les personnes qui désireraient examiner lesdits terrains et les titres, voudront bien s'adresser au major E. Carver, Shieldsborough,
15 avril—4f,1ps EDWARD BRADFORD.

AU BAZAR DES PARFUMS,
Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No 239
importation directe de Paris, Grasse et Marseille.
LA célébrité justement acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il offre aux dames, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, voudront bien la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR
(en flacons et à l'once).
Caprice de valerie, bouquet des dames, chevrefeuille, réséda héliotrope, pois de senteur, patchouly, ambre, oeillet, suave, mousseline, tubereuse, violette, rose, vanille, jasmin, garofolie, fleur d'oranger, vetiver, amandine, camie, muguet, magnolia, musc, miel, ambroisie, portugal, maréchal, mille-fleurs, verveine, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.
(à toutes les odeurs, en pots et à l'once)
Graisse d'ours, moëlle de boeuf, macassar, de chérubins, orien ale noire ou d'ébène, tonique au rhum et au quinquina, moëlle de boeuf au rhum, du lion, du docteur Dupuytren, phyotrix, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX.
Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritive du Liban, eau noire. (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux.)

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.
Pâte d'amende blanche et bise à la livre ou en bol, pâte d'amande des sultanes, fleurs d'amandier, de noisettes, pâte veloutine, sorbie du sérail, pâte au miel, à la rose et assorties à toutes les odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.
Pâte d'amendine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), de concombre, de limaçon, de rose, d'albâtre, de Venus, de neige, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.
Huile de macassar, florale, lustrale, oléine, tanpoline fixateur; perle oléagineuse, de graisse d'ours [illegible] et parfumée, fluide de Géorgie, fluide [illegible] au beurre de cacao, huile capilophyle.

SAVONS.
De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, américain, de palme, des dames français, d'amande amère, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et assortis d'odeurs.

CREME DE SAVON.
D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de circassienne, d'ambroisie, aux jaunes d'oeufs.

EAUX POUR LA BOUCHE.
Eau balsamique, d'entrifice, de grenouch, de gayac, pyrèthre, [illegible], paraguayroux, beaume d'entelaire, cochlaria, miel anti-scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.
De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan-odontalgique, odento, hile, dentrifrice.

POUDRE A POUDRER.
De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la franchipane, à la rose, à l'oeillet, &c. &c.

Corps de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéalite de Florence pour les bottes, blanc de perle, houpes de cigne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleurs d'oranger, en flacons et en estagnons, eau-de-vie de Lavande double et ambrée, essence de citron à détacher, rouge végétal de toutes les nuances, sel, de vinaigre, poudre de savon; vinaigre des quatre voleurs, rafraichissant, concentré, de malte, de rouge, acidule de rose, essence de savons, eau de luce, eau des fumeurs; opial liquide, préparations chimiques pour marquer le linge.

Articles de Toilette: Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, à peignes, à poudre et à la glace, crépons de Strasbourg, cure-dents, cassolettes, patchouly en feuilles, [illegible] en racines, gratte-langues, sachets et sultanes en soie parfumée, cuirs à rasoirs, portefeuilles coquets, nécessaires à barbe, colsons satin, cravates et bretelles assorties, gants.

Enfin un grand assortiment de nouveautés en tous genres, et particulièrement ce qui concerne la brosse de toilette et la parfumerie.
1 fev F. MAUBERRET.

AVIS—La société ci-devant existantes sous le nom de Waters & Hillman, dans la boulangerie patentée de la Nlle. Orléans est aujourd'hui dissoute d'un commun accord par limitation. Les personnes qui ont des réclamations sont priés de les présenter et ceux qui doivent à la dite société sont autorisés à faire leurs paiements à James Waters qui est autorisé à régler les affaires. Le nom de la société sera employé que pour la liquidation seulement.
JAMES WATERS,
GEORGE HILLMAN.
Nouvelle Orléans, 17 avril 1839.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.
J. B. DOETSCH & Co., informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, ils font les lunettes d'or, et montent les diamants dans le dernier goût.

Ils espèrent que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donneront leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N.B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM. Lacoste et Fauros, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St.-Louis, ou au magasin de La. Mah, No. 81, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les dentistes sont aussi informés que J. B. D. & Co. feront les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé; lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui pourront être dues par les actionnaires, d'abord, sur la balance du capital non appelée, ensuite sur billets d'actions.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, et ce, aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.
Par ordre de la Direction.
31 jan J. H. RABOTEAU, Caissier.

LES soussignés ont formé une maison de commission en cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov 26, rue Bienville.

SHALL & BROWN—Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown }

RÉFÉRENCES.
Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co., Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co. — Nouvelle Orléans.
Winston & Shall, Crocket & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co., Griggs & Chickering — Boston.
M. B. Denman & Co., Charles P. Massey & Co. — Philadelphie.
Hunter, Palmer & Co. — Buffalo, N. Y.
David T. Morgan — Pittsburg.
Whiteside, Campbell & Co. — Marietta, Ohio.
Edgerton & Woodbridge, John Woodbridge, Esq. — Chillicothe, Ohio
E. & A. Tracy — St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co., James P. Clark — Nashville Tenn.
1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. BARNELLE, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Botanistes, Médecins et Chirurgiens de la ville de New-York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et sur les maladies dites secrètes. Les personnes peu aisées recevront des consultations gratuites.

Consultation de 9 à 4 heures, rue du Canal No. 194
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
ARRANGEMENT POUR LES JOURS DE LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle. Orléans.	
Char à cheval à	4 h. A. M	Char à cheval à	5 h. A. M.
Locomotive	6 " "	Locomotive	7 " "
"	8 " "	"	9 " "
"	10 " "	"	11 " "
"	12 " "	"	1 " P.M.
"	2 " P.M	"	3 " "
"	4 " "	"	5 " "
"	6 " "	"	7 " "
"	8 " "	"	9 " "

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant six piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.
Ce char partira de la rue du Canal à 6 heures du matin et continuera le trajet toutes les heures; à sept heures et demie, ce char commencera à courir toutes les demi heures, et continuera toute la journée jusqu'à huit heures, de la rue du Canal, et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
29 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.
Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er. avril 1839, une poste et une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon C. N. (à laquelle dernière place commence le chemin à coulisses de Wilmington et Halifa, partant journellement) Elle fera le trajet entre Baltimore et Weldon en 21 heures, faisant 180 milles en bateaux à vapeur et 80 milles sur le chemin à coulisses, ce qui raccourcira la route de plusieurs heures et entraînera moins de dépense qu'aucune autre routes, le bagage ne sera transféré qu'une fois et l'on fera cette route sans perdre son sommeil et sans voyager sur les chemins à coulisses pendant la nuit.

Sous le rapport de la sureté à voyager dans les bateaux à vapeur de la baie, il sera suffisant de faire connaitre au public ce fait remarquable que pendant 22 années de trajet ces bateaux n'ont jamais causé la mort d'une seule personne ni même la perte d'un membre.

Le chemin à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant en très bon état et n'a que de superbes carrosses à huit roues pour les passagers, auxquels aucune charge n'est attachée; et la compagnie garantie que si des agens fidèles, des ingénieurs expérimentés, et une stricte attention, peuvent rendre cette route acceptable au public, elle fera tout en son pouvoir pour le procurer.

Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va, 26 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce que l'on ne peut faire par les autres lignes. 8av—1m

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pardessus, redingotes à la polonaise, manteaux, niellos, gilets, pantalons nouveaux, bottes, chapeaux et casquettes de diverses formes, petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES.
Habits et redingotes, pardessus et paletots en castorine et en alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.
Soieries pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour manteaux, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pellerines en mousseline et batiste brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans rivière, manteaux en soie, satin et en drap, cachemires Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et gants de soie en filet, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS.
Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimirs de Sédan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordonnets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de mercerie.
VOR. DECAUX,
12 dec—6m 75, rue Royale

NOUVELLE MEDECINE.
Pillules de Tomate Mélangées
Du Dr G. R. Phelps;
Entièrement Végétales.
MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les cas de fièvres et affections bilieuses.

Ces pillules recherchées sont faites d'une combinaison alcaline nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à modifier et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine altérative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été essayés et ont très bien réussi dans les cas de scrofula, dyspepsie, jaunisse, fièvre bilieuses, pierres, rhumatismes, toux, enflures, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes de toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c. &c.

Ces pillules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foi et des fièvres tremblantes, dans les climats chauds, bas et insalubres, et est aussi le meilleur cathartic, dont on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront ce remède infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront s'en servir comme la meilleure médecine contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a long-temps attiré l'attention de la profession médicale et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présente ses pillules au public, certain qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert. Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui en ont prescrit confirment cette opinion. La demande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire a l'espérance qu'elle prendra la place de ces médecines sans aucune garantie, qui abondent dans le pays, et l'accueil favorable avec lequel elle a été reçu par les *médecins et autres le justifie dans cette opinion.*

Pour la description de cette importante découverte, ainsi que les témoignages, mode de son opération, etc, voir les pamphlets qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pillules.

A vendre chez Doure, pharmacien, rue Royale, encoignure St. Philippe, No. 279: chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 112, Vieille-Levée, et E. A. Follansbe, agent en général, No. 13, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

Compagnie des Architectes pour le 3e District de la Nouvelle-Orléans.
NOUVELLE-ORLEANS, le 12 AVRIL 1839.
L'ELECTION de cinq Directeurs pour l'année courante, aura lieu au bureau de la compagnie, passage de la Bourse, près la rue Bienville, Lundi le 6 mai prochain, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

L'état de situation des affaires de la compagnie sera soumis le dit jour à l'examen des actionnaires.
Par ordre de la Direction.
C. SAMORY, Secrétaire.
13 avril—6f, 13, 17, 22, 28, 1er et 6 mai.

AU PUBLIC LOUISIANAIS.
LE temps de mon engagement étant prêt d'expirer, j'ai l'honneur d'informer le public que je recommencerai mon cours de danse, le 15 octobre prochain. Je manquerais aux devoirs de la reconnaissance, si je ne faisais mes vifs remercîments à mes élèves et à leurs familles pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder jusqu'à présent.
15 a J. DEVOTI.

AVIS.—VICTOR B. WALDUN & Co., No. 60, rue Chartres, informent respectueusement leurs pratiques, que M. Waldun se dispose à partir vers le 10 mai prochain. Il se chargera avec plaisir des commandes pour hardes qu'on lui donnera.

Les Messieurs qui se proposent de visiter New-York pendant l'été, peuvent avoir leurs habillements prêts à leur arrivée.

P. S. Par les derniers arrivages, ils ont reçu un assortiment d'articles pour la saison de qualité supérieure, manufacturés par Messrs. Walden & Anderman, No. 180, Broadway, New-York. 29 avril

A LOUER.
A LOUER—Deux bureaux très commodes et bien éclairés à louer, au-dessus du bureau de MM. Bennett & Ferriday, sur la rue Canal.

Aussi, UNE MAISON, no. 68, rue Royale, près la rue Bienville. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à
13a F. DE LIZARDI & co.

ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste, Boite No. 349. 1er mars

A LOUER.—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable.
S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

A LOUER—Une jolie maison haute, bâtie en briques, très commode, située Camp. Calvo (continuation Royale), à un demi ilet de l'Esplanade. S'adresser à
GUINAULT & DELASSUS,
16 avril Rue St-Louis, No. 12.

A LOUER pour le 1er mai prochain. Une maison haute, rue de L'esplanade, entre les rues Dauphine et Bourbon. S'adresser à
16 a R. BRUGIER.

A LOUER—Une maison rue des Grands Hommes no. 8, près de L'esplanade. S'adresser à 16 a R. BRUGIER.

A LOUER.—Une maison commode, dans la rue du Cirque, près de la rue de la Commune. La possession en sera donnée au premier mai. S'adresser à LAURENT MILLAUDON,
24 av 160, rue Bourbon.

A VENDRE OU A LOUER.—Une belle maison très commode, à deux étages, située à Carrollton, à environ deux milles de l'Hôtel. Il y a un beau jardin en face qui y est attaché, et un lot vacant de trois cent pieds sur le derrière. Pour les conditions s'adresser à
27 avril KOHN, DARON & Co. 28, Bienville.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.—Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influens de la Nouvelle-Orléans, M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil déjà connu en Europe, que l'expérience lui a appris à modifier, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé inespérée des malades atteints de la goutte, rhumatismes de toute nature, tumeurs, maladies scrofuleuses, psoriques, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur et remplacer les bains ordinaires avec un bien-être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hopitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter, de six appareils qu'il a fait confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains si généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.
25 mars Encoignure Bourbon et Ste. Anne.
Mme GICQUEL ne part pas, et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.
MESSIEURS P. Mouchon et Co., ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de tous genres; Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogio; où pourront s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, mais, avoine, foin, charbon de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire remblayer et entourer les terrains.

Les ouvriers de toutes professions, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'ouvriers pourront s'adresser au dit Bureau.

LA VERITE EST GRANDE ET PREVAUDRA—Il est notoire que 150,000 pillules de salsepareille pour le sang, ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pillules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs vies ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecines des charlatans contiennent des minéraux ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hazard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se nomment médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses viles préparations, s'occupant fort peu des conséquences pourvu qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pillules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Dyuleurs rhumatismales, scrofula, Erysipelas, jaunisse, brûlements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtes, le dos et l'épine, au dessus du coeur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcérées au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrures, enflures des glandes du cou, de l'estomac, toux, maladie du foie &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.
Il est notoire que le propriétaire et manufacteur des pillules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pillules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. [Voir les directions qui accompagnent chaque boites.]

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation animale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les tempéramens les plus délicats et par les personnes de toute âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid et sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont le plus efficace purificateur du sang et Renovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénérie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milles cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boite de pillules de salsepareille et une bouteille du syrop composée de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. No. 96.

SURDITE.—GUTTA VEGETABILIS, un remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: M. Abernathy, sir Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Legaig, Auris &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont récommandé.

La rénommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Dr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gouta Vegetabilis peut être prouvé par plusieurs milles cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, ainsi que le roi des Belges lui confèrent le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en récompense des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabilis. Ces preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes de Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 296 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il s'en trouvait une de 90 ans et l'autre de 86. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenus dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans:—Le révérend John King, curé de l'église de St-Jean à Manchester; devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années, il employa des médecins éminens, qui le traitèrent avec un grand soin sans cependant, lui procurer aucun soulagement. Le Dr. Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1835.

Le Dr. Andrews, d'Edimburg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'ouïe, produite par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande son usage général, convaincu ainsi que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante seront guéries.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sous mes soins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagné d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable aux grondemens du tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaitre ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticien judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle. A. Norton, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé tout ce qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Hornby, 48 rue Farrington, qui était lieutenant dans le 4e. régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucun autre moyen. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. Le Gutta Vegetabilis est préparé selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus qu'elle mérite la recommandation des plus savans médecins, et on les recommande à ceux qui l'ont perdu depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par ses agens, au No. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av

AUX MODISTES—Mme. Samlan, No. 25, rue Chartres, engagerait une bonne modiste pour l'été ou pour l'année. 10 av

CABOTAGE.
LIGNE entre Apalachicola et la Nouvelle Orléans.—Pour APALACHICOLA, premier bâtiment.—La belle Goëlette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Barrouls, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. S'adresser à
1er a J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK.—Le navire paquebot A. 1. CHARLEMAGNE, capt. Jackson, ayant les trois quarts de son chargement engagé, sera expédié pour le port ci dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face de l'hôtel de la monnaie, ou à Wm. R. FOSDICK,
2 av—5 153, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON.—Le beau brick BORDEAUX, capitaine Morrison, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. A. BARELLI & Co,
2 av 61, Commune.

POUR NEW-YORK.—La belle barque NORMA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Barton, sera expédiée sous peu. Pour fret de 150 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
R. GRONING & Co., ou à
3 avril PETER LAIDLAW.

POUR NEW-YORK.—Passage seulement.—Le brick PALMER, capitaine Marsham, ayant une partie de sa cargaison engagée partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, près des bâtisses du triangle, ou à
3 avril JAMES D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW YORK—Devant être expédié samedi, 6 du courant.—Le beau navire CONCORD, capitaine Griffin, ayant les 3/4 de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE,
3 av 65, Commune.

POUR BALTIMORE.—Le 5 avril—La goëlette GEN. COBB, capt. G. W. Cobb partira pour le port cidessus le 5 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
3av WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

POUR BALTIMORE.—La goëlette fine voilière CONVOY, capitaine Avery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans une semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE,

POUR PHILADELPHIE.—Ligne de Hands premier bâtiment.—Le brick WASHINGTON, capitaine Thompson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser, à
1er avril JAS. D. DENEGRE, 16. Douane.

POUR NEW-YORK.—La goëlette de 1ère. classe MARION, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 m EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le navire A. 1. CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
21 mars 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON.—Le brick A. 1., ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN A. MERRITT,
22 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON.—La belle goëlette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras. [21m

POUR BOSTON.—Passage seulement.—La belle goëlette EGLIDE, capitaine Hawrett, partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE,
20m 60, rue Gravier.

PORTS ETRANGERS.
POUR MATANZAS le 6 courant.—La goëlette A. 1. URSULA, capt. Thomas Davis, peut prendre environ 400 barils et peut fournir de bons emménagemens à 5 ou 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins du Triangle de la 2de municipalité, ou à COIT & Co.
3 a 90, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE.—Le beau brick paquebot R. GRONING, capitaine Handen, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 av R. GRONING & CO.

POUR BORDEAUX.—Le brick VERNON, capitaine Perkins, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
4 av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire A. 1. NESTOR, capitaine Moses, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à L. H. GALE
3 av 93, rue de la Commune.

POUR VERA CRUZ.—Le beau brick COMET, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Moss, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagemens pour 20 passagers, s'adresser à bord en face la rue St. Pierre ou à
CUCULLU LAPEYRE & Co,
23 m 27, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,
23 m—13 6, rue Royale.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles coton. S'adresser à F. PERRET, ou à
JAMES DILLINGHAM,
23m—4 118, rue Royale, ou au capitaine à bord.

POUR LA VERA CRUZ.—Le beau brick français ATAR-GULL, capit. Barnier, partira pour la susdite destination le 10 du mois d'avril prochain. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BLANCHARD, EIMER & co.
23m 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
21m ROGERS, GRAY & Co, 81, Canal.

POUR LA VERA CRUZ.—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublée et chevillée en cuivre, capit. Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co.
22m 98, rue de la Douane.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatante le visage, le col et les mains, si remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaitre très promptement les rousseurs et les échaudures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 26 jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé "acte pour amender les divers actes relatifs à l'acte intitulé "acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain; et ils sont par le présent requis d'assister à ladite assemblée personnellement ou par procuration.
Par ordre de la Direction,
26m J. B. PERRAULT, caissier.

PERDU.—Samedi matin, un portefeuille contenant environ trois cents piastres en billets de banque et quelques papiers d'aucune importance pour toute autre personne que le propriétaire. Toute personne qui aurait trouvé le dit portefeuille sera libéralement récompensée en le remettant au bureau de l'Abeille le plus tôt possible.

Si au contraire elle voulait retenir le montant qui y était renfermé, le propriétaire la prie de vouloir renvoyer le portefeuille et les papiers, ou les papiers seulement, sous enveloppe par la poste, à la boite No. 433.
6 avril

AVIS.—LEÇONS DE PIANO-FORTE.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitans de la Nouvelle-Orléans. M. S., ayant été employé [illegible] pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et colléges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il se réfère au
REV. DR. CLAPP,
à MM. STETSON & AVERY,
HENDERSON & GAINES.
Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Towar, 49, rue du Camp. 24j—tj

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux mêmes ou à Roger & Co. de New York et à Louis Roger & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15f an

MANUEL BLASCO & Co. rue de Chartres, No. 69, entre les rues Conti et Bienville, reçoivent par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandise à la dernière mode et pour la saison, composées des articles suivants:
Habits de mérinos,
Habits veste do couleurs assorties,
Redingottes de
Do de Guingham,
Pantalons de mérinos,
Do coutil de toutes qualités,
Gilets piqués et de soie.
Gilets ronds en toile grise et de guingham,
Cravattes de satin, unis, façonnés et à gros grain,
Bretelles fines soie et gomme élastique,
Mouchoirs de soie
Do de batiste blanc et en couleur,
Cols de satin, unis et à Rosette,
Do en crin,
Gants en fil écru et de soie,
Chaussons de coton écru et blanc, (anglais)
Chemises de toile très fines, unies et à jabots,
Do en couleur,
Do en toile et en couleur pour enfant,
Caleçons de toile, de coton et de soie,
Chemisettes do do do
Blouzes de coutil et en toile grise,
Chapeaux de soie,
Do de feutre noir gris et blanc,
Do do de do soie pour enfant,
Cannes de cuir, cousues et plombées,
Do de jonc do
Do de do bois de fer, de do roses garnies en or,
Parapluies en gros de Naples,
Malles en peau, de voyage, et en maroquin rouge, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux en panama à bon marché. 9 avril

AVIS—James Gray se retire ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Rogers, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangemens à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission; ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co,
rue Toulouse.
Référence:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Laguerenne } Philadelphia.
Birkhead & Pearce, Baltimore.
A. Loubat, B. A. Hugues, R. K. Gellus & Co. } New York.
7 dec

HUILE DE PALMACHRISTI—10 barils No. 1, huile blanchie en hiver, en magasin et à vendre par ROBERT & HAWTHORN,
24 avril 68, Gravier.

POUR L'INTERIEUR.
MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines; et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec—Tf ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires.—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure.—Pour fret et passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à
GOURDAIN & BENIT,
29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER.—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il n'est pas surpassé par aucun bateau naviguant sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié sous peu, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux susdits et tous ceux intermédiaires, tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
7 déc 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.
Le steam-GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village Indien [illegible] Bayou Plaquemines, tous les Lundi à midi précis, et reviendra pour partir pour les Opelousas tous les Jeudis à midi, pendant la saison des eaux hautes—Les passagers trouveront toujours chez M. J. Orillon, des voitures pour les transporter, et des waggons pour leurs bagages ou marchandises.
4 sep FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

Paquebot entre la Nouvelle-Orléans et le Bayou Sarah.
Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
23 av—6t J. S. COLLA, Agent.

A VENDRE.—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout construit depuis deux ans, et bien réparé; il peut porter 120 tonneaux et ne cale que 4 pieds et demie. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 avr 28, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamboat Merchant—La vente de ce superbe steamboat qui avait été annoncée pour le 1er. du courant ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera le dit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—13 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du haut du chemin de Rail road tous les jeudi et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardi et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—Tf

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en haut. Ce bateau a été complètement réparé et a été strictement examiné, et assuré; il est du port de 150 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à des termes libéraux. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS.

LIGNES DE PAQUEBOTS.
POUR NEW-YORK.
Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.
DEVANT partir régulièrement tel qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui sera augmentée sous peu de 6 autres navires, qui seront en tous 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port chaque semaine, pendant la saison, facilitant ainsi le transport des marchandises, [illegible]:

YAZOO,	Capitaine Trask
MISSISSIPI,	" Bosin.
LOUISVILLE,	" Allen.
SARATOGA,	" Hathaway.
HUNTSVILLE,	" Eldredge.
SHAKESPEARE,	" Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagemens élégants pour les passagers. Ils seront commandés par de bons capitaines. Le prix de passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront toués en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre en granit, ouvrage de tonnellerie ou de ferblanterie, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres en paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris un connaissement pour les dits articles et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 m JAMES B. HULLIN,
74, rue du Camp.

Lignes de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.
Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, les navires sont tous d'un tirant d'eau convenable, et contiennent de superbes emménagemens pour les passagers, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivans:

CHEROKEE	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
CAROLINA	400 "	"	S. Lamet.
CHARLESTON	375 "	"	D. Eldridge.
COLUMBIANA	425 "	"	G. Becker
CONCORDIA	605 "	"	Ellen.

Les navires ci dessus sont tous neufs et de première classe, ils sont doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de beaux emménagemens et les chambres des dames sont séparées. Ils porteront toute sorte d'attention aux passagers, et leurs tables seront des mieux garnies.

Ces paquebots seront toués et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ; et s'il advenait que les paquebots réguliers fussent en retard, d'autres navires aussi bons les remplaceront. [illegible] une portion du patronage du public. Les agents s'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises qui seront expédiées; [illegible] toutes les dépenses sur les marchandises qui seront envoyées par ces navires.

Ces navires partiront tous les 1er et 15 de chaque mois. Pour fret ou passage s'adresser aux agents,
JOHN A. MERRITT,
53, rue de la Commune, près de la rue du Camp.
N. B. On fait des avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co à Boston. 3 nov—e

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE. ORLEANS ET BALTIMORE
Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits ou achetés pour faire cette navigation, savoir:

Navire	SEAMAN	Capitaine	Minor
Barque	MARY,	"	Nickerson,
"	IRAD FERRY, (neuf)	"	Stevens,
"	SOLOMON SALTUS,	"	Lenan,
Brick	ARCHITECT,	"	Gray.

Ces batimens sont de première classe et ont des emménagemens beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et toujours expédiés à Baltimore pour charger et décharger. Ils recevront du fret pour les ports dans le Chesapeake et la rivière James, et ce fret sera expédié pour sa destination respective par Mrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore; les frais occasionnés par les marchandises chargées seront avancées si on le désire. Le prix du passage est fixé à $60. On fournira d'amples provisions de la première qualité.

On emploiera dans toutes les occasions les bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEORGE BEDFORD,
12 oct—a 22, rue Bienville.

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.
[Nouvelle Ligne]
Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears,	590 tons,	27	Nov
Navire Alabama, capt. C. Berry,	474 tons	11	Dec
Navire Arkansas, capt. E B Pente,	687 "	15	Dec
Navire Saratoga, capt. W Hathaway,	546 tons	8	Jan
Navire Nashville, capt. D Jackson,	540 "	22	Jan
Navire Kentucky, capt. J Bunker,	629 "	5	Fev

Les navires ci-dessus sont de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués soit en descendant ou en montant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront toujours servies des meilleures provisions.

Le prix des passagers à la chambre est de $90, sans vin ni liqueur; les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à H. O. AMES,
No. 49 rue du Commerce.

Ces navires ne seront pas responsables des casses, [illegible] de verreries, quincaillerie, marbre ou granit, cuivre, acier etc. ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement ne soit fait et signé au bureau des agens.

LA société sous la raison Vergne & Co. pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elisées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (sur nouvelle échelle) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleures qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront toujours supérieurs à ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et sera vendu au-dessous du cours des plâtres importés. MM. les constructeurs plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, passage de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 110, ils tiendront à leur magasin les ciments romains et de plâtre [illegible] toujours à des prix modérés aux jardiniers et de plusieurs [illegible].
Signature de la société pour la vente des plâtres
J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.
Pour les constructions seulement.
13m—Tf DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin à Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, No. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:
2800 pieds bois de cypre de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.
2800 do. do. de 7 à 9 p. sur 20.
Les pièces devant être composées de cypre et devront être livrées [illegible] Champs Elisées [illegible].
Nouvelle-Orléans, 3 avril [illegible]
WILLIAM FORET, [illegible]